dans toutes les occasions : beaucoup de femmes ne peuvent pas le supporter; il irrite l'estomac et les intestins de celles qui sont délicates, quoiqu'on l'administre à de très-petites doses.

D'ailleurs, avoir déterminé que ces infiltrations, dites laiteuses, sont entièrement indépendantes de ce fluide, c'est avoir assez prouvé l'inutilité, comme moyens préservatifs, de ces prétendus anti-laiteux, sous quelque dénomination qu'ils soient connus : la plupart doivent leur réputation à leur propriété purgative, et le vulgaire y a d'autant plus de confiance, qu'ils sont plus actifs; je n'en excepte pas le petit lait de Weiss; cet anti-laiteux, accrédité, en quelque sorte, par la Soc. Roy. de Médecine, qui peut quelquefois être indiqué et produire des effets avantageux, mais seulement dans les cas où les évacuans sont nécessaires, à raison de quelque complication gastrique; mais tout autre évacuant rempliroit également les indications qui se présentent à remplir (1).

(1) Le petit lait de Weiss étoit composé, dans l'origine, de seize plantes différentes, les unes toniques, d'autres purgatives et apéritives, que l'on faisoit infuser pendant deux heures dans une chopine de petit lait, et que l'on faisoit prendre en deux verres à une heure de distance. Lorsque ce médicament fut soumis à l'examen de la Soc. Roy. de Médecine, elle ne conserva plus dans la formule, de tout ce *farrago*, que les sommités de sureau, de caille-lait, la fleur de mille-pertuis, un scrupule de chacune, les follicules de séné et le sel d'Epsom (sulfate de magnésie), depuis un demi-gros jusqu'à un gros : on fait également infuser ces substances dans une chopine de petit lait; on fait prendre ce purgatif en deux fois, à une heure de distance l'une de l'autre. Il est évident que les purgatifs qui entrent dans cet anti-laiteux, sont les seules substances actives.

On lit dans le bulletin de l'Ecole et de la Soc. de l'Ecole de Médecine de Paris (nivôse an XIII, p. 242), que M. Dubosc de la Roberdière, médecin à Vire, a communiqué, dans un Mémoire adressé à cette Société, et dont MM. *Andry* et *Jeanroy* ont rendu un compte très-avantageux, des observations qui paroissent favorables à l'emploi du carbonate de potasse (alcali fixe végétal), dans le traitement, soit préservatif, soit curatif, des maladies laiteuses.

Quand on veut, à la suite des couches, réveiller les fonctions des membranes muqueuses intestinales, et produire des selles qui s'opèrent sans effort, on doit adopter de préférence le sulfate de magnésie, le phosphate de soude, introduits depuis peu dans la matière médicale, et que l'on donne à la dose de deux onces : ces sels excitent modérément les évacuations alvines, et ils sont des purgatifs bien moins désagréables que le sulfate de potasse. Il est souvent utile d'aiguiser avec les plantes chicoracées, ces boissons légèrement purgatives, qui sont quelquefois très-utiles dans les constipations rebelles.

M. Guinot avoit déjà présenté à la Société de Médecine, un Mémoire sur l'emploi du carbonate de potasse (sel de tartre), non-seulement dans la fièvre puerpérale, mais encore dans toutes les maladies que l'on croit dépendre de quelque désordre dans la révolution laiteuse; il croit que le carbonate de potasse peut-être un exellent moyen de guérison, en détruisant la prédominance acide, qu'il regarde comme la cause des maladies considérées comme laiteuses, sans en excepter même la plus terrible de toutes, celle connue sous le nom de fièvre puerpérale : il le donne depuis 10 jusqu'à 36 grains par jour.

Les observations rapportées par l'auteur, me paroissent insuffisantes pour prouver les effets salutaires du carbonate de potasse dans les maladies considérées comme laiteuses, parce que, dans tous ces cas, il a été employé avec beaucoup d'autres remèdes, comme sangsues à la vulve, vésicatoires, ce qui rend la preuve équivoque.

Dès 1771, *Tissot* avoit proposé contre les épanchemens de lait, l'huile de tartre par défaillance (carbonate de potasse en déliquescence), depuis douze jusqu'à vingt gouttes, trois à quatre fois par jour, dans un peu de bouillon ou dans une tisane appropriée. Van-Stichel, médecin à Bruxelles, ayant adopté cette méthode, d'après l'autorité de Tissot, prescrit pour corriger l'acescence du lait épanché, l'huile de

tartre par défaillance, depuis un demi-gros jusqu'à trois par jour, dans quatre onces d'eau distillée de sureau.

Je ne vois pas, en examinant avec soin les observations communiquées par ceux qui ont employé le carbonate de potasse, préconisé par Tissot, dans la persuasion où ils sont que les maladies qui surviennent à la suite des couches sont produites par un lait épanché, que leur médecine ait été plus efficace, et que la cure ait été moins longue à obtenir, qu'en employant une autre méthode de traitement, adaptée à la nature de la maladie dont est atteinte la femme, sans avoir aucun égard à la doctrine hypothétique de la métastase du lait, considérée généralement comme la cause matérielle de tous les désordres que l'on observe chez les femmes à la suite des couches.

L'élixir américain du sieur de Courcelles, est un des anti-laiteux qui jouit encore aujourd'hui le plus de vogue; il ne convient qu'aux femmes dont la fibre est molle et lâche, et qui ont peu d'appétit: il est quelquefois utile aux femmes de ce tempérament, chez lesquelles les règles tardent trop à revenir; le goût désagréable de cet élixir fait que, dans les cas même où il seroit indiqué, on peut le remplacer par d'autres substances, dont l'effet est aussi sûr, et qui sont moins dangereuses: il occasionne souvent des coliques violentes, il exaspère la toux lorsqu'on l'administre aux femmes dont la poitrine étoit délicate; les accidens qu'il produit m'ont souvent engagé à en défendre l'usage à des femmes irritables, qui le prenoient d'après l'avis des commères, ou auxquelles les gens de l'art l'avoient conseillé, sans réfléchir suffisamment que cette préparation, légèrement narcotique, est en même temps très-irritante.

Je n'ai jamais employé aucun des moyens préconisés comme anti-laiteux, soit qu'ils doivent leurs propriétés à des purgatifs, ou à des sudorifiques actifs, à la suite des couches, à l'époque de la cessation des lochies ou après le sevrage, à moins qu'il n'existât une indication offerte par l'embarras des premières voies qui parût exiger les évacuans, ou bien à moins qu'il ne se fût présenté une affection rhumatisante chronique qui exigeât l'emploi des sudorifiques; en effet, un assez grand nombre des douleurs vagues, auxquelles on a donné le nom de lait répandu, ne sont autre chose, comme je le dirai par la suite, que des douleurs rhumatismales. Je n'ai jamais conseillé non plus aucune de ces boissons regardées comme lactifuges, telles que celles faites avec la racine de canne, et j'ai toujours vu que les femmes s'étoient rétablies aussi promptement, et peut-être avec moins d'inconvéniens, que celles qui en avoient fait usage. Quand on assujettit les femmes qui, pour l'ordinaire, ne sentent plus le désir de boire, après que la fièvre de lait est passée, à prendre une pinte par jour d'une boisson la plupart du temps insipide, comme celle de canne, dont l'usage est si général, pendant un mois ou six semaines, on affoiblit l'estomac, et l'on rend les digestions pénibles: or, l'on sait que la langueur des digestions est un accident très-ordinaire à la suite des couches.

Si les praticiens avoient toujours été attentifs à observer l'effet de leurs médicamens, combien d'exemples de femmes ne pourroient-ils pas citer, qui s'étoient très-bien portées jusqu'au moment où on a les purgées, et qui n'ont commencé à se plaindre d'indispositions qu'après l'action de leur médecine? Par l'usage des purgatifs et autres remèdes décorés du titre d'anti-laiteux, on ne peut pas prévenir les maladies que l'on croit être produites par le lait: en les employant sans indication, on s'expose à troubler la santé des femmes: tous les remèdes conseillés pour tarir le lait, en supprimant une sécrétion dans un endroit pour la rappeler dans un autre, ont des inconvéniens très-graves. J'ai insisté long-temps sur les moyens que l'on a regardé comme propres à prévenir la formation de ces prétendus dépôts laiteux des extrémités inférieures, parce que les réflexions que j'ai proposées, sont applicables à toutes les maladies que

les médecins ont attribué à la déviation du lait et à l'acescence qu'il contracte.

Pour diriger convenablement le traitement curatif le plus convenable pour obtenir la guérison, il faut distinguer deux périodes dans la maladie : on doit, dans les commencemens, calmer l'inflammation des glandes lymphatiques par les cataplasmes, les fomentations émollientes, auxquels on peut associer de légers sédatifs. Puzos me paroît avoir parfaitement saisi l'indication, en ordonnant d'envelopper la partie avec des flanelles, pour la tenir chaudement, dès que l'on reconnoît que la femme est menacée de cette inflammation; il est avantageux d'entretenir une douce transpiration : les vomitifs répétés sont utiles; en favorisant l'action absorbante des vaisseaux lymphatiques, ils dissipent le spasme et excitent une douce moiteur sur la surface du corps; mais ils ne peuvent opérer une révulsion utile par la secousse qu'ils occasionnent, qu'autant qu'on les emploie dès le commencement de la maladie.

Si l'inflammation locale est très-forte, la fièvre vive, la saignée conseillée par Puzos, Antoine Petit, peut convenir pour combattre les symptômes inflammatoires, et pour obtenir la résolution, qui est la terminaison la plus favorable et la seule qu'on doive tenter (car la suppuration des glandes est toujours de mauvaise nature). Lorsque les symptômes sont modérés, on doit s'en abstenir, quoique les auteurs que je viens de citer veuillent que l'on saigne du bras, dès les premiers signes qui indiquent que cette infiltration est à craindre : les saignées locales par les sangsues seroient préférables à la saignée générale, qui peut quelquefois être préjudiciable aux femmes en couche, qui, dans ces circonstances, ont beaucoup de dispositions à contracter une fièvre adynamique, surtout si on la répétoit plusieurs fois, suivant la pratique de Puzos. Doublet dit n'avoir pas rencontré de cas où elle fût indiquée, et avoir observé qu'elle étoit le plus souvent dangereuse, en augmentant la foiblesse des femmes.

Lorsque cette maladie se forme, on ne doit pas perdre de vue la matrice et les mamelles. Quoique la diminution des lochies et de la sécrétion du lait ne soient que l'effet de l'irritation des glandes qui y attire les fluides, en les détournant de leur route naturelle, il n'est pas moins important pour rétablir l'équilibre dans l'économie, et remédier à cette concentration des forces vitales vers un organe, de rappeler les humeurs vers les seins par la succion, ou de les diriger vers la matrice. L'irritation exercée sur les mamelles, en faisant téter la femme par un enfant, ou au moyen de suçoirs de verre, peut devenir avantageuse en diminuant la sensibilité de la partie malade, dans la même proportion qu'elle augmente celle des seins, en y rappelant l'action vitale nécessaire pour opérer la sécrétion du lait. L'observation semble indiquer l'efficacité de bains des pieds et des jambes, chauds, des bains de vapeurs vers la vulve, pour rétablir l'écoulement des lochies. Dès qu'on a provoqué les lochies, on aperçoit ordinairement une amélioration dans la maladie : ces moyens rappellent-ils les lochies en diminuant la sensibilité de l'utérus, ou en y établissant le mode d'action propre à favoriser cet écoulement ?

Dans cette première période, les boissons doivent être adoucissantes; celles qui porteroient légèrement à la peau peuvent convenir : on doit s'abstenir des boissons apéritives recommandées par les auteurs, parce qu'elles pourroient aggraver l'irritation. J'ai vu que ces infiltrations presque abandonnées à la nature dans la première période, guérissent plus promptement que lorsqu'on emploie les remèdes résolutifs vantés par les auteurs, comme les douches avec la lessive de cendres de sarment, les fomentations de la partie tuméfiée avec des flanelles trempées dans une dissolution de potasse (sel de duobus); la douleur vive qui accompagne cet engorgement lymphatique dans les commencemens, eût dû en faire sentir la contre-indication au médecin observateur, et le porter à suivre un traitement plus convenable qui

varie, suivant que la partie est indolente ou douloureuse.

La méthode de traitement par les résolutifs, appliqués en topiques sur le membre engorgé, conseillée par *Puzos*, *Levret*, qui me paroît devoir être nuisible dans la première période de la maladie, peut être employée avec avantage, ainsi que les fomentations aromatiques, lorsque, dans cet engorgement, la douleur est dissipée, et qu'il ne reste plus qu'un œdème; c'est aussi dans cette seconde période seulement, que l'on peut retirer des avantages des boissons apéritives aiguisées avec demi-gros d'acétite de potasse (terre foliée de tartre), ou avec le sulfate de potasse (sel de duobus), et édulcorées avec le sirop des cinq racines apéritives; lorsque la douleur est entièrement dissipée et que l'infiltration est considérable, les préparations scillitiques, les stimulans, les toniques, comme le quina et la rhubarbe, sont indiqués : on aide la résolution par les remèdes qui ont la propriété d'augmenter l'action des autres organes, comme les sudorifiques, les diurétiques, les laxatifs; cependant, souvent la maladie peut guérir sans leur secours, et dans les cas même où ils seroient utiles, on peut beaucoup simplifier ou diminuer le nombre de ces médicamens.

Parmi les moyens propres à favoriser la résolution de ces engorgemens, en augmentant l'action des absorbans, aucun ne paroît exercer une action plus puissante sur le système lymphatique, que l'acétite de potasse, et être plus approprié au mode de sensibilité des absorbans; on peut en donner dans le petit lait, dans une décoction de cerfeuil, d'un gros à un gros et demi : il paroît l'emporter sur les divers tartrites, parce que son action sur le système lymphatique est plus puissante et plus douce: il sollicite une évacuation abondante d'urine.

Quelques minoratifs peuvent être utiles lorsque la résolution commence à s'opérer, en favorisant l'absorption du liquide épanché : on peut mettre une once de tartrite acidule de potasse (crême de tartre) dans un bouillon, ou

tenir le ventre libre par une tisane émétisée; mais les praticiens ont beaucoup trop insisté sur la nécessité des purgatifs, et ils en ont abusé. J'ai obtenu la guérison dans les termes indiqués par Levret, sans employer d'évacuans, ni aucuns remèdes connus sous le nom d'anti-laiteux.

En consultant les observations données par les auteurs qui ont eu confiance dans quelques médicamens donnés comme lactifuges, on voit qu'en général le traitement des maladies qu'ils ont regardé comme laiteuses, est entièrement fondée sur la méthode des évacuans, quoiqu'ils aient varié dans l'espèce des moyens employés. Puzos, Levret, ne connoissoient pas de lactifuges plus efficaces que les apozèmes aiguisés avec le sulfate de potasse; ils avouent, cependant, que quoiqu'ils eussent fait usage de ce sel immédiatement après la fièvre de lait, ils ont vu la cuisse et la jambe s'infiltrer et devenir énormes, et la guérison ne s'obtenir qu'au bout de deux mois, quoiqu'on eût toujours insisté sur l'emploi de ce moyen. Il est peu de praticien qui ne convienne aujourd'hui qu'il n'a pas retiré de l'usage de cette substance le succès qu'il avoit droit d'en attendre, d'après les éloges qu'on lui avoit donné.

Goubelly pense, au contraire, que les laxatifs ne jouissent pas d'une propriété lactifuge; il conseille, lorsqu'on a à traiter une maladie laiteuse en général, et l'infiltration des cuisses en particulier, à laquelle il donne le nom de sciatique laiteuse, d'employer les poudres extracto-résineuses : sa médecine lactifuge consistoit en huit grains de jalap, et autant de diagrède, auxquels il ajoute la rhubarbe et le sulfate de magnésie : pour obtenir la guérison de cette infiltration dite laiteuse, il falloit que la femme prît au moins quatre médecines de cette espèce. Pour donner une idée de l'abus que ce praticien faisoit de cette prétendue médecine lactifuge, soit pour prévenir les accidens que produit le lait, soit pour les dissiper lorsqu'ils existent, il suffit d'observer qu'il établit que la femme qui est atteinte d'une goutte dite

laiteuse, ne peut pas guérir, à moins qu'elle ne se soit purgée quatorze fois avec ces poudres, en mettant deux ou trois jours d'intervalle entre chaque purgation.

Je me suis attaché à faire naître des doutes sur l'opinion généralement adoptée, qui attribue cette maladie, ainsi que toutes celles qui se déclarent chez les femmes en couche, à la métastase laiteuse, parce que je la regarde comme une hypothèse vague et arbitraire, qui a détourné long-temps les praticiens de l'étude et de la comparaison des phénomènes propres à leur en faire connoître la nature; j'ai voulu en même temps faire sentir le peu de fondement de la confiance que le vulgaire et quelques médecins accordent encore aux remèdes anti-laiteux, puisque la métastase du lait qu'ils croient donner lieu au développement de ces maladies, n'en est pas la cause, mais seulement l'effet, dans les cas où on pourroit l'admettre.

De la péritonite puerpérale, ou de la fièvre dite puerpérale, considérée comme une affection locale dont le siége est dans le péritoine, et qui ne diffère des autres péritonites que par la circonstance des couches.

En ajoutant au mot péritonite l'épithète de puerpérale, je veux indiquer que, quoique la fièvre puerpérale ne soit qu'une plegmasie du péritoine, on ne peut pas distraire de son histoire l'état dans lequel se trouvent la matrice et le système général de la femme après l'accouchement : j'ai voulu par là déjà faire pressentir l'influence que doivent avoir sur la maladie principale les dispositions particulières où se trouve alors la femme, à raison de son état; en un mot, en adoptant cette épithète, on indique que cette péritonite est compliquée de plusieurs circonstances défavorables, fournies par la situation où se trouve la femme, qui, en facilitant son invasion, en aggravent les dangers.

Mais je ne regarde pas pour cela la péritonite des femmes en couche, comme faisant une espèce particulière; j'établirai qu'elle reconnoît les mêmes causes générales que celle qui attaqueroit même les hommes, et qu'il existe seulement chez elles une prédisposition tirée de l'état des couches, qui favorise leur influence délétère sur le péritoine. Si on rendoit le mot de péritonite sans aucune addition, qui indique que cette affection survient à la suite des couches, synonyme de l'ancienne dénomination de fièvre puerpérale, consacrée par les auteurs, on s'exposeroit presque au ridicule d'être forcé de dire d'un homme, qu'il a la fièvre puerpérale : en effet, puisqu'il éprouve les mêmes symptômes, il a la même maladie. En même temps que par l'expression de péritoine puerpérale, on désigne les circonstances où la femme en est atteinte, on ne laisse plus d'incertitude sur sa nature et sur son siége; on ne prend plus le symptôme pour la maladie; méprise qui, comme l'a observé M. *Gastellier*, médecin à Montargis, est très-commune et très-funeste.

Les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur la fièvre puerpérale, ont été divisés d'opinion sur le siége, sur la nature et les causes de cette maladie : tous ont parlé de la même maladie; mais à peine y a-t-il deux auteurs qui l'aient décrite de la même manière. Aucune maladie n'a plus prêté à des considérations vagues et fausses, que la maladie des femmes en couches, connue sous le nom de fièvre puerpérale, qui a, de tout temps, réveillé l'attention des médecins qui se sont occupés des maladies des femmes, parce qu'elle est, sans contredit, l'accident le plus à craindre pendant le temps des couches. Quoique ce sujet ait été l'objet de la méditation d'un grand nombre de médecins, il n'est pas résulté de leurs travaux cette unité de doctrine qui seroit si avantageuse.

Il seroit important de faire disparoître entièrement cette dénomination vicieuse, et d'en adopter une qui donnât une idée de la nature de la maladie : ces deux mots, fièvre puerpérale, ne nous présentent, dans leur sens littéral, que l'idée d'une femme en couche, avec une fièvre; en effet,